

CCE Air France JUIN 2017

POINT SUR LA FORMATION 2016 Air France

Par rapport à 2015, on constate une baisse de -2,5% des heures de formation (-36 246h) alors que les effectifs baissent de 1,6%. Globalement alors que les systèmes à maîtriser sont de plus en plus nombreux dans notre compagnie, Air France investit de moins en moins dans la formation de ses salariés.

BILAN SOCIAL 2016 Air France

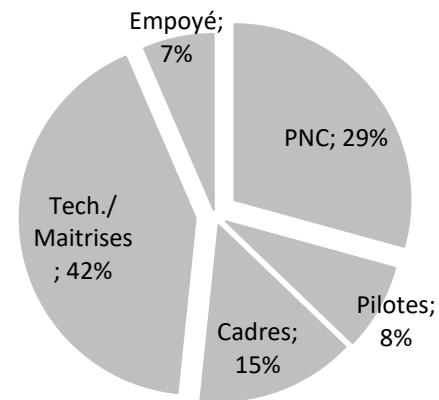
Alors qu'Air France transporte de plus en plus de passagers, les effectifs de la compagnie continuent de baisser en 2016 (-1,6% par rapport à 2015)

En 6 ans, se sont 20% des effectifs d'AF qui ont disparus. C'est le triste résultat d'une politique de destruction d'emplois.

AF	2016	2015	2014
PS	28 218	28 549	30 246
PNC	13 139	13 500	13 910
PNT	3 529	3 555	3 764
Total	44 886	45 604	47 920

Cette surproductivité avec l'impact des plans Transform et Perform frappent de plein fouet les salariés qui subissent jours après jours une dégradation de leurs conditions de travail, avec pour conséquences :

- Hausse de la fréquence des Accidents de Travail (+8% / 2015)
- Hausse du taux de gravité des accidents de travail
- Absentéisme en hausse



Les PNC sont les premiers touchés par les Accidents de Travail, suivis par les personnels au Sol Piste puis ceux de la Maintenance...

Pour pallier à ce problème : la direction baisse ses dépenses en matière de sécurité (-1 658 000€ en 2 ans) !

La situation est grave : depuis 2012, le taux de fréquence des A.T a augmenté de +28% et la tendance ne s'inverse pas ! En session CCE, la direction ne répond pas aux interpellations et alertes de Sud Aérien sur ce sujet.

Écart de rémunération

Les 10 plus hauts salaires PS d'AF passent de 3 790 672€ en 2015 à 3 913 654€ en 2016.

Soit une augmentation de 122 982€. **Chacun d'eux a été augmenté de 12 298€ en un an !**

L'écart se creuse encore un peu plus entre les très hauts salaires qui se gavent et les plus bas salaires à qui la direction jette des miettes.

La Loi prévoit 6% de personnel handicapés au sein des entreprises...

Air France devrait donc compter 2 693 salariés handicapés. Or seuls 970 salariés handicapés sont embauchés dans notre entreprise.

La compagnie dépense des millions€ en Comm' pour valoriser et mettre en avant sur sa politique Handicap mais ne respecte toujours pas la Loi ! **Sud Aérien demande plus d'embauches et moins de Comm'**

Pour Sud Aérien, ce Bilan social dépeint un personnel AF en souffrance, qui subit les impacts du sous-effectif structurel présent dans tous les secteurs de la compagnie.

La direction (gênée) n'a pas voulu répondre aux points soulevés en session par Sud Aérien : le manque de personnel, la hausse des accidents de travail, les grosses augmentations des cadres dirigeants...

Vote politique sociale/ Contre : **SUD Aérien**, CGT, FO, UNSA, SNPL, PNC Pour - Abs : CFDT, CGC

Vote bilan social / Contre : **SUD Aérien**, CGT, FO, UNSA Pour : CGC Abs : CFDT
(Le SNPL et les PNC ne souhaitent pas voter).

NOUVEL ACCORD SUR LE FINANCEMENT DU CCE.

Le CCE ne dispose pas de subvention venant directement d'Air France pour ses attributions économiques et professionnelles (frais de fonctionnement des sessions, factures sténotypistes, protection juridique, frais des élus,...). Il est donc dépendant des versements effectués par tous les CE.

Depuis des années, tous les CE n'ont pas cotisé au même taux (36%, 24%, 20%,...). Cette situation inéquitable devait être remise à plat.

Le secrétaire du CCE propose aujourd'hui en session :

- un nouvel accord d'apurement du passif (pour rééquilibrer les différences passées)
- un nouvel accord de participation avec un taux unique de 24% pour tous les CE.

Pour Sud Aérien, ce nouvel accord de participation permet, pour la première fois, d'établir une juste solidarité entre CE.

Apurement de la dette / **Pour: Sud Aérien**, UNSA, FO, CGT, SNPL, PNC, CFDT CONTRE : - Abs : -

Taux de cotisation / **Pour : Sud Aérien**, UNSA, FO, CGT, SNPL, PNC, CFDT CONTRE : - Abs : -

COMPTE 2016 DU CCE

La trésorière lit le rapport des comptes annuels du CCE. Même si la situation reste toujours préoccupante, elle s'améliore un peu. Toujours sous plan de continuation judiciaire, le CCE reste très endetté (10 millions€) mais dispose d'un patrimoine conséquent.

Depuis 2012, 17 centres ont été vendus (Arbonne, Salles sur Mer, Lattitude, Guidel, Tréberon, Oyack, Pareloup,...). D'autres sont toujours en attente d'un acheteur...

CCE	2016	2015	Ecart
Subventions Vacances jeunes	3 856 000€	4 352 000€	-11%
Enfants partis avec le CCE	5 263	5 943	-11,5%
Subventions Vacances Familles	3 596 500€	3 784 100€	-5%
Bénéficiaires V.Familles	26 272	28 864	-8%

Suite à la baisse globale des budgets versés par les CE au CCE, les subventions destinées aux salariés d'AF sont en baisse. Pour 2017, le CCE prévoit des baisses tant pour les colonies que pour les Vacances Familles.

Son secrétaire (CGC) annonce les mesures :

- Baisse de l'offre Vacances Jeunes cet été, et suppression du programme Automne 2017
- Suppression des tarifs réduits sur les vacances Familles hors patrimoine
- Gel des salaires pour les employés du CCE

Les multiples erreurs de gestion passées ont conduit le CCE dans un marasme financier et l'héritage est aujourd'hui lourd à porter.

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51- Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org

 Sud Aerien  @SudAerien